

PLOUVORN INFOS



n° 369 mai 2023

Mairie

État Civil

Informations

Associations

Divers

Permanences

Contact

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 13 MARS 2023

La réunion du Conseil Municipal du lundi 13 mars 2023 a traité pour une large part des finances de la commune.

Proposition de votes des comptes 2022

Après présentation par Monsieur David Le Scanf, Conseiller Municipal Délégué aux Finances et Madame Valérie Thomas, Conseillère aux Décideurs Locaux au Service de Gestion Comptable de Morlaix, les élus adoptent les comptes de gestion pour la Commune, le Service Eau Potable, l'Assainissement, l'ALSH, le lotissement communal Pen Ar Harden, le lotissement communal Impasse du Général de Gaulle, le lotissement communal Théodore Botrel, le lotissement communal Kerriou dressés par les services de la Perception pour l'exercice 2022 ; ainsi que les comptes administratifs correspondants. Concernant le budget commune **1.625.883 euros** d'excédent de clôture sont dégagés cette année 2022.

L'encours de la dette est de 833 euros par habitant à fin 2022.

Les **résultats des budgets annexes** sont les suivants :

Assainissement : excédent de clôture de 33.311 euros

Eau potable : déficit de clôture de 53.509 euros

Lotissement Pen Ar Harden : excédent de clôture de 136.783 euros

Lotissement Théodore Botrel : excédent de clôture de 32.532 euros

Lotissement Kerriou : déficit de clôture de 11.428 euros

Accueil de Loisirs Sans Hébergement : excédent de clôture de 30.899 euros.

Vote des budgets primitifs 2023

L'ensemble des budgets qui sont proposés à ce Conseil Municipal du lundi 13 mars 2023 sont votés en l'état par l'assemblée avec le vote contre du budget principal par Mesdames Morgane Kermaol et Ingrid Oehler.

Budget principal de la Commune

Budgets annexes : Assainissement, Eau, ALSH, Lotissement Kerriou, Lotissement Théodore Botrel, Lotissement Pen Ar Harden

Le budget principal de la commune s'équilibre en section de fonctionnement à 2.631.845 euros en dépenses et en recettes et à 2.539.089 euros en dépenses et en recettes d'investissement.

Il comprend les travaux d'aménagement du bourg (900.000€.), les travaux de rénovation de la Mairie (297.000€.), la construction de la halle (125.000€.), l'acquisition d'un tractopelle neuf

(136.000€.), la rénovation de l'éclairage public et passage en led (118.000€.), équilibré par l'emprunt pour 1 million d'euros contracté en 2022, l'autofinancement et les subventions publiques attribuées.

Monsieur David Le Scanf détaille les budgets annexes qui se décomposent comme suit.

Le service assainissement

86.719 euros en fonctionnement et 1.136.572 euros en investissement, avec le renouvellement des réseaux eaux usées, eau potable, eaux pluviales sur les rues Capitaine de Menou et de Messinou, précision apportée par Monsieur Gilbert Miossec à Madame Ingrid Oehler.

A compter de l'année 2024, les compétences eau potable et assainissement seront transférées à la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau.

Eau potable

141.493 euros en fonctionnement et 128.432 euros en investissement.

ALSH

217.500 euros en fonctionnement.

Lotissement communal de Kerriou

1.232.432 euros en fonctionnement et 1.243.860 euros en investissement.

Lotissement communal de Pen Ar Harden

171.957 euros en fonctionnement et 70.185 euros en investissement.

Lotissement communal Théodore Botrel

58.013 euros en fonctionnement et 4.913 euros en investissement.

Madame Valérie Thomas déclare que la commune a un autofinancement certain, mais aussi un endettement certain. L'année 2023 apparaît plus difficile et il est effectivement opportun de garder une part de l'excédent en fonctionnement.

Fiscalité 2023

Les taux de fiscalité pour 2023 sont votés à l'unanimité par les élus :

Taxe d'habitation :	15,51 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties :	36,31 %
Taxe foncière sur les propriétés non-bâties :	40,69 %

Le produit attendu pour la commune est de 1.363.724 euros.

Subventions communales 2023

27.240 euros sont votés pour les associations sportives et culturelles et 2.000 euros pour les associations à structure sociale.

Associations	Montant 2023				
Arts et Ziks	2 500 €	C.I.A.	690 €	Le Secours Populaire	200 €
Société de Chasse	500 €	A.S.C.	2 000 €	Le Secours Catholique	200 €
Cyclo-club	500 €	Pétanque Club	650 €	ART Landivisiau	100 €
Théâtre	500 €	Animaniak	500 €	Présence Ecoute	100 €
Avel Lambader	3 000 €	Officiers Mariniers	200 €	Centre Information Droit Femmes et Famille	100 €
Plouvorn Handball	7 000 €	Union des Anciens Combattants	100 €	France Alzheimer 29	100 €
Avant-garde	7 000 €	Amicale du Personnel Communal	10 000 €	Association Céline et Stéphane	100 €
Foulées Plouvornéennes	500 €	Agriculteurs de Bretagne	295.40 €	Rêve de Clown	150 €
Judo Club	200 €	Commission Indemnisation Amiable	30 000 €	Paysans Solidaires	100 €
Troadé	600 €	La Croix Rouge - Morlaix	100 €	Soutien des Adultes en Difficulté ASAD	100 €
Tennis Club	1 100 €	FNATH - Accidentés du Travail - Landivisiau	80 €	Les Voies d'Héméra	100 €
		Les Restos du Cœur	200 €		

COMMÉMORATION DU 19 MARS

Les anciens combattants ont assisté nombreux à la commémoration du 19 mars 1962, date de la fin de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Ils étaient entourés par les élus et les membres du Conseil Municipal des Jeunes. Après le dépôt de la gerbe au monument aux morts, les discours commémoratifs ont été lus par Gilbert MIOSEC, maire, et Jean-Claude URIEN, ancien président de la FNACA qui a cité les noms des 5 jeunes Plouvornéens morts au combat. Un devoir de mémoire apprécié de tous.

**VISITE DE L'ENTREPRISE GUILLERM**

Les plus de 6 ans sont allés découvrir l'entreprise Guillerm, mercredi 22 mars. Après une présentation de l'entreprise par Maxime Guillerm et Mathieu Le Hir dans la grande salle de réunion, les enfants ont pu découvrir les secrets de fabrication de l'entreprise. Leurs passages dans les différents bâtiments et les conseils prodigués par les salariés ont certainement fait naître des vocations... réponse dans 10 ans !

**LES ACTIVITÉS DE LA RÉSIDENCE SAINT-ROCH**

Quelques photos des activités réalisées par les résidents de St Roch : carnaval, médiation par l'animal, loto, sortie cinéma au Majestic de St-Pol-de-Léon, atelier couture, échange intergénérationnel avec les élèves de l'école Notre-Dame-de-Lambader.

**TRAVAIL SUR LE PATRIMOINE BRETON À L'ÉCOLE**

Les élèves de l'école ND de Lambader ont travaillé autour de la quinzaine du patrimoine.

Au programme, des ateliers sur la cuisine bretonne, l'apprentissage de jeux bretons, lecture de contes et dégustation du kig ha farz avec Karine (cantinière) et M. AUTRET de Plouvorn.

Vêtus de sarrau comme autrefois, les enfants ont appris à utiliser la plume. Enfin, avec l'ensemble BLEUNIADUR, ils répètent des danses bretonnes pour une démonstration à la kermesse du 25 juin à la chapelle de Lambader.



CAMPAGNE D'ANALYSE NITRATES D'EAUX DE PUIITS DU BASSIN VERSANT HORN AMONT

Le syndicat mixte de production et de transport d'eau de l'Horn est porteur des programmes de préservation et de suivi de la qualité de l'eau. Celle des cours d'eau est analysée mensuellement. Pour les eaux souterraines, un nouveau suivi doit être mis en place (nitrates) afin de réactualiser les données sur l'état de la nappe superficielle qui recharge en eau la rivière de l'Horn.

Si vous possédez un puits, et que vous souhaitez plus d'informations ou participer, vous pouvez prendre **contact au 02 98 69 51 61** avec le Syndicat de l'Horn. Un technicien passera réaliser le prélèvement.

L'analyse du paramètre nitrate sera fait en laboratoire, financée par le syndicat mixte de l'Horn. Le résultat vous sera ensuite communiqué.

MEDIATHEQUE : « UN LIVRE, UN JEU »

La Médiathèque de Plouvorn a le plaisir de vous annoncer une nouvelle animation annuelle, en coopération avec 13 autres communes de la CCPL. **Du 1er avril au 1er octobre**, l'animation « Un livre, un jeu » vous propose d'emprunter des duos composés d'un jeu de société et d'un livre, de les comparer, puis de voter pour vos duos préférés. Ces duos seront disponibles dans plusieurs communes de notre réseau de médiathèques, et le résultat des votes sera annoncé le samedi 4 novembre, pendant la fête du jeu « Troadé » à Plouvorn.

Un tirage au sort permettra de récompenser plusieurs participants !

Nous vous souhaitons bonne lecture, bon jeu, et bonne chance !



COMMÉMORATION ARMISTICE DU 8 mai 1945

La commémoration du 8 mai 2023 s'effectuera selon le protocole habituel dans le plus grand respect du devoir de mémoire. **Rassemblement devant la maison du Guéven à 11h** avec les honneurs aux drapeaux pour un dépôt de gerbe au monument aux morts, suivi du pot de l'amitié.

La population et les élèves de l'école Notre Dame de Lambader y sont cordialement invités.

A l'issue de la cérémonie un repas sera servi au restaurant le Galleo de Mespaul. Sont invités les anciens combattants, leurs conjoints, les veuves et l'ensemble des sympathisants de la commune.

Pour tout renseignement, prière de contacter Jean-Claude URIEN 02 98 61 32 72, Philippe BRAS 06 67 73 97 64 et Alfred DENIEL 02 98 61 35 04.

LES ATELIERS ZERO DÉCHET DE LA CCPL

La CCPL organise des ateliers « zéro déchet » :

Judi 11 mai à 18h30 : dentifrice et baume au miel.

Judi 25 mai à 18h30 : La discut'zéro autour des achats locaux, direct et vrac.

Places limitées, inscription obligatoire : 02 98 68 42 41 ou l.marc@paysdelandi.com

LE TRI EN + DU MOIS DE MAI :

Le textile ne se met pas à la poubelle !

Le textile est à déposer dans l'une des colonnes blanches ABI29/Le Relais. Dans ces colonnes, je mets les vêtements, les chaussures, le linge de maison et la petite maroquinerie peu importe leur état : que ce soit en très bon état ou pas, que ce soit troué, taché ou déchiré. Le textile doit être mis propre et sec, en sac fermé. Les colonnes de tri textile sont à retrouver en déchèterie et/ou également sur 15 communes du territoire (hormis Loc-Eguiner, Locmélar, Saint-Derrien et Trézilidé).

Contactez l'ambassadrice du tri : 02 98 68 42 41 ou l.marc@paysdelandi.com

A LA MAISON DE L'ENFANCE

RELAIS PETITE ENFANCE :

Matinées d'éveil : **lundi 15 et 22 mai**.
Les permanences administratives du relais se font (sur rendez-vous) à la demande des familles ou des assistantes maternelles sur l'ensemble du territoire. Contact : 02 98 24 97 15

BULLE & PART'ÂGE (lieu d'accueil enfant-parent) : samedi 3 mai et samedi 3 juin de 10h à 12h.

Contact 02 98 24 97 15.

HALTE GARDERIE 1000 PATTES :

tous les mardis, jeudis et vendredis à Plouvorn, de 8h30 à 17h30.

Contact : 06 64 22 28 14 -ou- 02 98 68 42 41.

ANIMATION CONTE avec Monique Castel, jeudi 25 mai de 10h15 à 11h.

PERMANENCE ACTION SOCIALE

Nadia CRENN, Adjointe à l'Action Sociale, vous recevra en mairie sur rendez-vous, le **samedi 20 mai** de 10h à 12h.

Tél : 02 98 61 32 40

PERMANENCES MAISON DU GUÉVEN

ADMR DU HAUT LEON : les 1^{ers} et 3^{èmes} mardis du mois de 10h à 12h.
Tél : 02.98.19.11.87.

ALDS : 1^{ers} et 3^{èmes} jeudis de 9h à 12h. Tél : 02 98 69 49 60 ou contact@alds.una29.fr
ou : www.alds.bzh

SECOURS POPULAIRE :

permanence le 3^{ème} mercredi de chaque mois à 14h. 09 67 17 05 72.

CDAS (assistante sociale), sur RDV.

Contact : 02 98 68 11 46.

Agir ABCD PLUME NUMÉRIQUE :

Aide dans vos démarches personnelles (courriers, déclaration par internet) permanence dernier lundi de chaque mois de 9h30 à 11h30.

Prendre RDV au 02 98 68 67 60.

MISSION LOCALE : permanence tous les vendredis matins, sur RDV 02 98 15 15 50.

LES VOIES D'HÉMÉRA,

centre d'écoute et de soutien psychologique : entretiens les mardis sur rdv au 07 80 47 43 30.

STATIONNEMENT DES VÉHICULES SUR LES TROTTOIRS ET LES PISTE CYCLABLES

Chaque automobiliste doit respecter et appliquer le code de la route.

Mal se garer est non seulement un manque de civisme mais représente aussi un danger pour les piétons, les personnes à mobilité réduite, les cyclistes, les parents avec des poussettes. Il faut donc que les trottoirs et les pistes cyclables demeurent libres de tout obstacle **EN PERMANENCE**.

Selon la gravité de l'infraction aux règles de stationnement (stationnement gênant, très gênant ou dangereux...) le montant de l'amende peut varier de la 2^e à la 4^e classe.

ARRÊT OU STATIONNEMENT SUR BANDE CYCLABLE

Les stationnements gênants sur les pistes cyclables, les passages piétons et les trottoirs sont sanctionnés d'une amende de 135€.



ASSOCIATION PRÉVENTION ROUTIÈRE

ÉTAT CIVIL**NAISSANCES:**

Ethan GUENGANT - 9 mars

DÉCÈS:

Guy NÉA - 84 ans - 13 mars

François MOYSAN - 77 ans - 13 mars

Brigitte BERROU née CUEFF - 61 ans - 24 mars

DECHETS -FÉRIÉS

En raison du férié du **jeudi 18 mai**, la collecte des produits recyclables pour les quartiers de Plouvorn habituellement collectés le jeudi, aura lieu le **mercredi 17 mai**.

Il en sera de même pour le férié du **lundi 29 mai**, la collecte sera reportée au **jeudi 1^{er} juin**.

Les conteneurs devront être présentés la veille au soir.

4ème EDITION ITINÉRANCE PHOTOGRAPHIQUE

Du 7 avril au 25 octobre, 40 photos sont exposées dans 19 communes du pays de Landivisiau.

A Plouvorn, c'est un crapaud et un canard qui ont été installés contre le pignon de l'Espace Jacques de Menou.

**RAMASSAGE DE DECHETS**

Votre rue est encombrée et le camion-poubelles n'a pas la place de passer ?

La CCPL vous remercie de bien vouloir déposer vos conteneurs à poubelles aux extrémités de la rue afin que vos déchets puissent être collectés. Merci.

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi / mardi / jeudi / vendredi : 9h - 12h / 13h30 - 17h

Mercredi / samedi : 9h - 12h

Horaires d'ouverture d'été de la déchetterie de Plougourvest :

Lundi/Mercredi/Vendredi / Samedi :

9h-12h / 14h-18h30

Mardi : 14h-18h30.

Horaires de la médiathèque :

Mardi : 10h-12h/15h30-17h30

Mercredi : 10h-12h/15h30-19h

Vendredi : 15h30-17h30

Samedi et dimanche : 10h-12h

3 rue du Général de Réals
tel : 02 57 68 64 21

NUMEROS UTILES : DÉCLARER UN INCIDENT SUR :

une ligne téléphonique : 3900

une ligne électrique (Enedis Finistère) : 09 726 750 29

le réseau d'eau (Eau du Ponant) : 02 29 00 78 78

le réseau de gaz (Urgences Sécurité GAZ) : 0 800 47 33 33

Mairie

www.plouvorn.com

Rue du Gueven, 29420 PLOUVORN

Tél. 02.98.61.32.40

Fax. 02.98.61.37.87

E-Mail :

commune-de-plouvorn@wanadoo.fr

**LES ELUS SONT A VOTRE ECOUTE**

En cas d'interrogation ou de problème, n'hésitez pas à nous contacter de préférence par mail :

commune-de-plouvorn@wanadoo.fr

Articles Plouvorn Infos à transmettre par mail à la Mairie pour le 10 du mois précédent.

TRIBUNE DE LA LISTE "PLOUVORN AUTREMENT"**Un nouvel élan pour la vie culturelle et associative à Plouvorn ??**

Dès l'installation de notre Conseil Municipal en mai 2020, nous interrogeons le Maire sur la composition de son exécutif : le poste d'adjoint aux Finances disparaissant au profit d'un poste d'adjoint « en charge de l'action culturelle, la vie associative et la communication ».



Ce choix politique, sur la base d'un programme, aurait permis un fort développement en faveur des associations, de la communication avec les habitants et tous les acteurs locaux. Cependant, depuis 3 ans, nous dénonçons l'inactivité des commissions attribuées au 5^{ème} adjoint. **Le dernier conseil municipal a finalement acté la démission de M. André Floch.** Son poste sera à présent occupé par M. David Le Scanf et dédié aux Finances de la commune et à la communication.

Un nouveau poste de Conseiller Municipal délégué à la vie associative a été créé. La personne en charge de cette nouvelle attribution sera nommée par M. Le Maire, seul. Nous espérons que sa décision sera judicieuse, basée sur les compétences et l'expérience du monde associatif, pour permettre une vraie activité de commissions, un débat démocratique d'idées et surtout des projets !

Vos élus « Plouvorn Autrement, Evit An Oll » : Ingrid Oehler, Morgane Kermaol, Philippe Bras, Philippe Guillerm, David Grall.